



**Amicale PEC du 14e arrondissement**  
Présidente : Kay Richiger, Essertines s/Rolle  
Secrétaire : Nathalie Bussard, Gimel  
Caissière : Stéphanie Paquier-Morier, Montherod  
Membres : Magali Monney, St-George; Sarah Tschiemer,  
Essertines s/Rolle et Nicole Baehler, Le Vaud

Essertines, le 5 février 2017

## **PROCES-VERBAL DE LA 5E ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE PEC DU 14E ARRONDISSEMENT DU 26 JANVIER 2017**

### **1. Bienvenue**

La Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes, à savoir :

- M. Cédric Amacker, ingénieur forestier - Adjoint Région Ouest - Conservation des forêts à l'Etat de Vaud.
- M. Charles Troillet, Vice-Président de l'AVIC, Président de la Fédération Suisse des Sports Equestres et vétérinaire.
- 2 municipaux, MM. Etienne Bovy de Longirod et Philippe Rezzonico de Gimel.
- 22 membres

### **2. Procès-verbal de la séance du 4 février 2016**

Le PV de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité.

Les statuts, les cartes des parcours et différentes informations sont visibles sur le site [www.chevaud.ch](http://www.chevaud.ch) « section/groupement – PEC 14<sup>e</sup> ».

### **3. Rapport de la Présidente**

Pour rappel, notre Amicale a vu le jour le 24 janvier 2013. Depuis ce jour, nous sommes intervenus sur le terrain à plusieurs reprises, nous avons représenté les cavaliers auprès des autorités, amélioré l'état des PEC et sensibilisé les cavaliers et attelers au respect de la forêt et de la campagne.

A ce jour le canton de Vaud compte 7 sociétés régionales similaires à la nôtre toutes affiliées et chapeautées par l'AVIC.

Voici une brève rétrospective des travaux effectués depuis la création du PEC en 2013:

- ✓ Pose de panneaux indicateurs dans toute la région (toute l'année).

## En 2014

- ✓ **Essertines/Burtigny – Les Grandes Tattes** : réfection d'un chemin par MM Kiener et Ackermann aidés par des membres et avec une participation financière des Communes de Burtigny et d'Essertines-sur-Rolle.
- ✓ **Gimel/Longirod - Le Bois de la Plagne** : passage dans l'eau et chemin de sortie effectué par une entreprise, avec participation financière de la Commune de Gimel.

## En 2015

- ✓ **St-Oyens – Chemin de la Guénette** : débroussaillage du sentier.
- ✓ **Hauts de St-George** : Autorisation par les autorités d'ajouter un sentier au parcours.
- ✓ Rencontre avec **Equivia**, une société similaire à la nôtre dans le canton de Fribourg pour partager nos expériences.
- ✓ Des **visites de plusieurs écuries** avec pour but d'informer et sensibiliser les propriétaires et cavaliers.

## En 2016

- ✓ **St-Oyens, Chemin de la Guénette** : Réfection de l'entier du chemin par une entreprise forestière avec l'aide financière et en nature (bois) de la commune de St-Oyens.  
Travaux effectués : drainage des gouilles, creuse des renvois d'eau, pose de billes de bois dans les endroits humides et recouvert le tout de terre. A la fin des travaux, la commune nous a écrit pour nous remercier de l'excellent travail effectué et s'est réjouie de la collaboration réussie dans la mise en œuvre de cette réfection.  
Le chemin est fermé jusqu'à mi 2017 environ afin que le terrain se stabilise. Deux bâches spécialement conçues avec notre logo ainsi que des panneaux explicatifs ont été placés aux deux bouts du chemin en question. Malheureusement, des chevaux ont empruntés le chemin en laissant de vilaines marques.  
La présidente précise aux membres : *Ce comportement me préoccupe et me vexé même! C'est dommage qu'une ou 2 personnes ne respectent pas le travail de toute une association ! Je compte sur vous pour faire passer le message aux cavaliers que vous connaissez pour qu'ils soient sensibilisés à notre cause ! Merci donc à tous de respecter les indications en forêt concernant le passage des chevaux. Ceci permettra dans le futur de maintenir nos réseaux de chemin, voire de les agrandir !*
- ✓ **Bas du village de Longirod « En Monthion », jonction avec Prévondavaux** : débroussaillage et réouverture d'un sentier équestre qui était devenu impraticable, après autorisation de la commune de Burtigny et visite avec le garde-forestier.
- ✓ **Hauts de St-George** : Sur demande du garde-forestier et en collaboration avec le Manège Zangalisa nous avons mis en place quelques interdits sur des chemins non équestres en forte pente.
- ✓ **Marchissy** : Il y a un parcours au lieu-dit Les Frasses où de grosses barrières contournent le pâturage de la Goncerue qui doivent être enlevées en saison d'estivage afin de passer à cheval. Nous avons écrit au propriétaire pour trouver une solution.

Grace à la collaboration et à la bonne communication entre votre comité et les gardes forestiers, nous pouvons compter sur ces derniers afin d'enlever les arbres tombés assez

rapidement. Un cas nous a été signalé par l'intermédiaire de l'AVIC sur Marchissy en juillet. Voici un exemple de notre utilité et de celle de l'AVIC !

Le 9 décembre, rencontre avec une journaliste de la Côte pour faire un article sur notre Amicale, texte visible sur <http://www.chevaud.ch/pec14.html>.

**Intervention d'Etienne Bovy de la commune de Longirod** : Il nous remercie des travaux effectués et précise qu'il y a une zone de réserve et protection de la faune au sud du village. Les chiens des promeneurs et cavaliers doivent être tenus en laisse ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, certains chiens ont effrayé des troupeaux de vaches et moutons... Merci donc aux détenteurs de chiens de faire attention et de garder leur chien sous surveillance !

**Intervention d'un membre François Mignot** : Remerciements à la commune de Marchissy qui a entrepris de grands travaux de nettoyage et débroussaillage sur certains sentiers.

#### **4. Présentation des comptes**

La caissière nous présente les comptes au 31.12.2016.

Solde en banque au 1.1.2016		Fr. 4'094.85
Entrées (coti 2016 2'750 – coti 2017 payées d'avance 950)		Fr. 3'700. --
Versement commune de St-Oyens pour travaux		Fr. 1'000. --
Frais bancaires, secrétariat et divers	./.	Fr. 323.10
Achat bâches publicitaire « PEC »	./.	Fr. 111.25
Païement facture travaux St-Oyens	./.	<u>Fr. 5'867.10</u>
Solde au 1.1.2017		<u>Fr. 2'493.40</u>

#### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs (Béatrice Messieux et Patrick Rosselet) se sont réunis le 5.1.2017 chez la caissière pour le contrôle des comptes. Ces derniers étant bien tenus, le rapport des vérificateurs est accepté et il est donné décharge à la caissière à l'unanimité.

#### **6. Admissions / Démissions /Affiliation à l'AVIC**

Nous avons enregistré une dizaine de démission et une dizaine d'admission, dues au départ ou à l'arrivée des personnes dans la région.

Les statuts stipulent que le comité peut être constitué de 5 à 9 membres. Le comité propose que d'autres personnes rejoignent le comité. Malheureusement personne n'est intéressé.

Les Vérificateurs des comptes 2017 sont élus à l'unanimité : 1<sup>er</sup> vérificateur : Patrick Rosselet, 2<sup>ème</sup> vérificatrice : Linda Pilloud, Suppléante : Frédérique Zesiger-Schärer.

Relevons qu'en 2015 : 61 cotisations ont été encaissées sur une centaine de personnes répertoriées. Pour 2016 : 57 cotisations encaissées sur environ 116.

A ce jour, 40 membres se sont acquittés de la cotisation 2017, merci de leur rapidité ! En 2016 seule la moitié des personnes répertoriées paient la cotisation.

***Aidez-nous à encourager les usagers de nos parcours à adhérer à notre Amicale et parlez-en aux cavaliers que vous côtoyez.***

**AVIC** : Notre PEC est maintenant officiellement affilié à L'AVIC (L'association Vaudoise de la défense de l'infrastructure Indispensable au Cheval) tout comme d'autres associations créées récemment. L'AVIC regroupent tous les cavaliers du canton et de tous les PEC. A partir de 2017 nous devons reverser à l'AVIC le 10% de nos cotisations conformément aux statuts, raison pour laquelle nous avons augmenté l'an dernier les cotisations de Fr. 40.- à Fr. 50.-

Le montant versé à l'AVIC permet de maintenir le site internet [www.chevaud.ch](http://www.chevaud.ch) et la fourniture des panneaux signalétiques notamment. L'AVIC représente depuis 25 ans les cavaliers auprès des autorités cantonales.

Charles Troillet prend la parole et remercie notre PEC pour le gros travail fait sur le terrain et la bonne collaboration avec les communes et les forestiers. Il rappelle que l'AVIC a été créée il y a 25 ans sur une base cantonale pour représenter les cavaliers d'extérieur. Toutefois, des ancrages locaux sont nécessaires raison pour laquelle les PEC ont vu le jour pour un contact direct sur le terrain en collaboration avec les autorités et les propriétaires de forêts. L'AVIC cherche à créer d'autres sociétés régionales dans les régions n'en ayant pas encore. Il rappelle qu'il y a un nombre important de membres cantonaux et que l'AVIC a une bonne renommée auprès des autorités cantonales.

Actuellement, dans la région du grand Lausanne qui va du lac Léman, de la Venoge, jusqu'à Moudon et le Mont Pèlerin, une étude pour un Parc Naturel Péri-urbain est en cours dans le but notamment d'abandonner à la nature un peu plus de 400 hectares de forêts. L'enjeu est d'une part de préserver un patrimoine naturel et d'autre part, que la population puisse continuer à profiter des forêts.

Tous les utilisateurs des forêts ont été consultés afin de trouver les meilleures solutions pour que tous, promeneurs, cavaliers, vététistes, etc., puissent y circuler. Les PEC concernés (PEC JORAT et PEC Gros de Vaud) se concertent avec l'AVIC pour pouvoir maintenir les réseaux équestres existants. Des points d'accueil des promeneurs sont également cités sur cette étude (parkings, transports publics, etc..) mais l'AVIC a relevé que les grandes écuries et manège de la région qui sont aussi des points d'accueil, n'ont pas été répertoriés dans cette étude.

Quant à la remarque au sujet des chiens, il rappelle que sous le point 7 du code de bonne conduite pour cavalier (visible sur le site [www.fnch.ch](http://www.fnch.ch)), les chiens doivent être sous contrôle absolu de leur maître.

## **7. Présentation des projets d'activités 2017**

Un de nos membres nous propose la réfection d'un chemin dans les bois de Marchissy. Dès que la météo le permettra, nous irons voir ce parcours et envisagerons une rénovation. A noter que si nous ne disposons pas des fonds nécessaires, le projet sera remis pour plus tard. Nous souhaitons également améliorer un chemin dans la forêt de Burtigny aux Grandes Tattes car il se recouvre progressivement de ronces. Un rendez-vous sera pris avec le nouveau garde-forestier responsable d'Essertines et Burtigny, Le Vaud, M. Maxime Schumacher.

Si vous avez d'autres idées de projets ou des chemins à dégager, vous pouvez nous en informer, les membres du comité ne se promènent pas sur tous les parcours du

groupement ! Nous souhaitons que chaque région puisse profiter d'un soutien d'une manière ou d'une autre.

La présidente va également représenter notre PEC à l'Assemblée générale de l'AVIC le 10 Mars 2017. En effet, depuis cette année, tous les présidents des PEC existants font partie du comité de l'AVIC.

## **8. PROPOSITION INDIVIDUELLES**

Manifestations :

- Samedi 10 juin : 1<sup>er</sup> Rallye de l'écurie la Pastorale à Burtigny
- Dimanche 27 août : Rallye du manège Zangalisa à St-George

Il y aura entre 80 et 100m<sup>3</sup> de copeaux à donner après le giron de St-Oyens en juillet 2017. Si vous êtes intéressés à les récupérer sur place, dites-le nous.

Des panneaux sont manquants des 2 côtés du bois de Mongerex (en face du manège de Gimel, de l'autre côté du canal). Nous les poserons prochainement.

Au sujet du 1<sup>er</sup> chemin rénové en 2014 sur Burtigny/ESSERTINES : Certains endroits sont très humides, faudrait-il le fermer ? Selon M. Ackermann, une fermeture ne permettrait pas forcément d'améliorer les choses, nous aurions dû au départ laisser le chemin fermé plus longtemps. Il faudrait envisager de refaire quelques travaux.

Il semble qu'il manque quelques sentiers sur l'application « Equiparcours », nous allons le contrôler.

Remerciements également de M. Amacker qui se réjouit de notre collaboration depuis 5 ans. La création de notre amicale a permis d'éviter la fermeture de nombreux sentiers !

## **9. Remerciements à :**

La municipalité d'Essertines pour la salle mise gratuitement à disposition comme chaque année.

Les Communes, les divers services ainsi que toutes les personnes ayant œuvré à nos projets en 2016.

Tous les membres, pour leur compréhension, le respect de la forêt et les champs.

L'assemblée est clôturée à 21h15 et se termine par un sympathique apéritif.

**AMICALE PEC du 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**



Kay Richiger  
Présidente



Nathalie Bussard  
Secrétaire

